



Retour d'une requête du jaf pour la garde d'enfants

Par **christor**, le **30/01/2010** à **18:19**

Bonjour,

je souhaite que le JAF statue sur le devenir de mes enfants à savoir le partage de l'autorité parentale ,le lieu de résidence ,les droits de garde et la pension alimentaire.

nous sommes séparés depuis le mois d'octobre,nous nous sommes mis d'accord sur la garde alternée (1 semaine sur 2),mais je crains un déménagement loin de mon domicile de mon ex concubine (avec un risque de scolariser les enfants ailleurs).

d'où ma volonté d'avoir un écrit officiel de la part du JAF

le JAF me retourne ma requête pour un manque de précision ,je suis un peu perdu ,car je veux que le juge nous mette par écrit les droits et les devoirs du père et de la mère

car nous n'arrivons plus à communiquer ,et chacun de nous pourrait faire subir aux enfants des épreuves néfastes à leur bien être déjà malmené

pouvez vous m'aider à formuler plus précisément mes demandes,car je veux que ce soit le juge qui statue et décide ce qu' il y a de mieux pour les enfants

merci